



MME Carole DELGA
PRESIDENTE du CONSEIL REGIONAL D'OCCITANIE
201 Avenue de la Pompignane
34 064 MONTPELLIER CEDEX 02

A Nîmes, le 12 février 2021

Objet : projet de PNR dans les Garrigues de l'Uzège.

Madame la Présidente,

Le Président du PETR Uzège-Pont du Gard, Philippe Marchesi, vous a sollicitée pour convoquer dès que possible l'association de préfiguration du Parc Naturel des Garrigues.

Dans le contexte actuel, ce projet me semble primordial pour le développement d'une économie durable et respectueuse de l'environnement sur ce territoire. Ce Parc viendrait également en complément des Parcs Naturels Régionaux de l'arrière-pays méditerranéen.

La Région Occitanie s'est déclarée en décembre 2020 favorable à la création d'une association de préfiguration, à condition qu'au moins 50% des communes concernées (Uzès compris) se prononcent en faveur de cette association, ce qui est le cas à ce jour.

Ce Parc pourrait être l'un des maillons de la stratégie nationale pour les aires protégées qui vient d'être adoptée, répondant ainsi aux vœux émis par madame Barbara Pompili.

La Région exerçant la responsabilité de la création de la charte du Parc, je me permets de solliciter votre intervention afin d'instaurer au plus tôt les conditions nécessaires à sa mise en place.

Veuillez agréer, madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Philippe BERTA
Député de la 6^{ème} circonscription du Gard